

Le comité d'histoire remercie l'UCPA, les intervenants, tous ceux qui ont permis la réalisation de ce séminaire (cf. à l'accueil l'affiche détaillant les institutions et les personnes), et bien sûr les participants : bienvenue au 1^{er} séminaire traitant du plein air à jeunesse et sports.

1^{er} (il y en aura nécessairement d'autres) car le sujet qui nous intéresse est très vaste et très complexe. Ce sujet pourrait peut être formulé de la façon suivante : « du plein air... aux sports de nature en passant par les activités physiques et sportives de pleine nature : l'histoire des évolutions d'une politique publique structurante ». Le plein air, sous des formes d'interventions très diversifiées selon les périodes, correspond en effet à une permanence d'actions qui traverse les différents départements ministériels en charge de la Jeunesse et des Sports depuis l'origine jusqu'à nos jours, actions qui unissent ou opposent les différentes directions de l'administration centrale et quelquefois même les différents bureaux de la direction des sports... actions qui répondent plus ou moins aux attentes des partenaires...

L'objectif du comité d'histoire sur ce sujet est triple : d'abord de retourner aux textes (loi, règlements, circulaires...), ensuite de donner la parole aux hommes et femmes de terrain, aux personnes qui ont mis en place, sur le terrain, les politiques ministérielles, enfin de multiplier les regards croisés, les analyses d'experts, les approches scientifiques...

Cet objectif est ambitieux, aussi le comité d'histoire aborde-t-il ces travaux avec beaucoup d'humilité. Il initie une démarche qu'il souhaite voir se développer bien au delà des seuls porteurs du projet d'aujourd'hui et il se réjouit de constater la réelle mobilisation des différentes instances ou structures concernées ainsi que celle de très nombreuses personnes. Le sujet est passionnant, les individualités qui se manifestent sont toutes passionnées... et si mieux comprendre le passé permettait de mieux construire l'avenir ? C'est le pari du comité d'histoire qui ne fait pas dans la nostalgie...

Alors pourquoi avoir retenu les années 1945 et 1971 pour baliser la première période ?

Bien sûr, le plein air existait bien avant 1945... et souvent en dehors de toute action publique...

Dès 1887 Gilles de Saint-Clair publiait un ouvrage qui a connu un très grand succès « jeux et exercices en plein air ». Au début du XX^{ème} siècle plusieurs médecins développaient un concept d'« école de plein air ». En 1922, un ouvrage très instructif (dont je vous engage à consulter le sommaire affiché dans l'entrée) détaillait « les sports de Plein Air », et disait déjà « sans être positivement un sport, le camping est l'auxiliaire de bien des sports »... Par ailleurs, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (dont le scoutisme), les colonies de vacances... n'ont pas attendu les pouvoirs publics pour développer les activités de plein air.

France Culture a consacré, dans le cadre de « la fabrique de l'histoire », une série de 4 émissions en juillet 2005 traitant de « l'histoire du plein air », abordant exclusivement : le scoutisme, favorisant « un certain rapport à la nature vécue comme mère nourricière » ; le naturisme, comme « idéal de vie saine, sportive et retour aux sources dont la symbolique a sensiblement évolué depuis » ; l'hygiénisme de « l'école de plein air » installée dans les années 1930 à Suresnes pour combattre la tuberculose et le rachitisme.

Bref, ces émissions ont fait la part belle à la santé, au bon air, à la nature, dont on voit bien qu'il s'agit à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècles de « régénérer le corps pour régénérer l'âme, échapper aux miasmes, se retrouver dans les joies du camping ou des colonies de vacances ».

Il faut bien reconnaître à Léo Lagrange (que certains considèrent comme le premier véritable ministre de la jeunesse et des sports), le mérite d'un grand coup d'accélérateur de l'action publique en faveur du plein air (développement du ski notamment, des auberges de jeunesse, de la demi-journée de plein air à l'école...).

La définition du plein air de l'après guerre est impossible car ce terme recouvre des réalités très diverses, quelquefois même opposées. A titre d'exemple, le plein air à l'école, correspond essentiellement à de l'éducation physique et sportive d'extérieur. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux articles que la revue EP.S de 1952 publie. Alors que la revue « Jeunesse Sports », qui en 1947 n'est d'ailleurs pas la revue du ministère mais une revue qui veut « rester l'organe libre, désintéressé et objectif des jeunes », sort un numéro spécial « plein air » qui traite du camping, du cyclotourisme, des auberges de jeunesse, de la nature, du monde sous-marin, de l'orientation, des nageurs randonneurs, du yachting, de l'alpinisme et du ski, du vol à voile, des explorations, des mouvements de

jeunesse, de la santé... Inutile donc de vouloir imposer une définition d'un terme polysémique... Nous nous limiterons aujourd'hui à ce que le plein air est progressivement devenu à Jeunesse et Sports. Et même si un des documents affichés vous démontre les contradictions du vocabulaire employé pour nommer les activités de plein air dans le fascicule 153 du BOEN consacré en 1960 au PLEIN AIR ? Ce dernier finit pourtant par correspondre à un ensemble cohérent, comprenant un objectif affirmé de développement des activités, « qui n'ayant pas pour objectif essentiel la préparation à des compétitions, constituent un moyen à la fois éducatif et sportif d'utiliser les loisirs » (circulaire du 14 mars 1950). Pour atteindre cet objectif, des mesures très précises sont mise en place pour les jeunes du secteur non scolaire : les bourses de neige d'ailleurs un temps gérées par la direction de la jeunesse, le « collectif plein air » de la SNCF, la formation des cadres au départ essentiellement tournée vers la montagne et le nautisme... puis progressivement vers toutes les activités de plein air.

Le comité d'histoire vous propose de faire démarrer en 1945 la première période du plein air à « jeunesse et sports », car le décret d'août 1945 portant organisation de la direction générale de l'éducation physique et des sports, précise que celle-ci « connaît de toutes les questions relatives à l'éducation physique, aux sports et aux activités de plein air », dont il est dit plus loin que le « service de l'éducation physique post-scolaire » les développe « dans la mesure où celles-ci ne tombent pas sous le contrôle d'associations et de fédérations ». Dès l'origine la distinction est faite à la direction générale entre les sports et les activités de plein air.

La montée en puissance est évidente dans les années 50 et 60, notamment avec la mise en place des bases et des centres d'initiation de plein air (la brochure ministérielle « le plein air en France » de 1963 en dénombre plus de 150), avec la mise en place des brevets d'initiateur, moniteur, instructeur de plein air (seront formés plus de 1000 initiateurs, plus de 350 moniteurs, plus de 200 instructeurs, dont tous les noms sont dans un classeur vert que vous proposent de consulter) et bien sûr avec les agents mobilisés comme maîtres de secteur, assistants départementaux ou régionaux...

Le sous titre du séminaire, « de l'air... pour vivre », correspond au titre d'une brochure qui fera date dans l'histoire du plein air (1964). Il illustre parfaitement l'objectif que poursuivaient les personnels impliqués dans le plein air à jeunesse et sports. Cette brochure a une histoire particulière car elle est le fruit d'un travail collectif qui a mobilisé de très nombreux acteurs publics et associatifs. Elle jette les bases de ce qui était attendu des pouvoirs publics. Sa diffusion a connu quelques péripéties et nous verrons lorsque sera traitée la période suivante, ce qu'il est advenu de ses préconisations.

Le comité d'histoire a décidé, de façon tout à fait arbitraire mais raisonnée, de fixer à 1971 la date de fin de la première période étudiée car elle correspond à une circulaire (celle du 9 février 1971 relative au secteur extrascolaire signée par Marceau CRESPIN) qui formalise les objectifs et les moyens mobilisés sur une nouvelle politique d'action du ministère, politique englobant encore le plein air tout en modifiant certains aspects des instructions antérieures (notamment celles de 1958). Cette instruction amorce le virage vers le « sport pour tous » dont le terme apparaît dès la première page, mais rappelle également le rôle des assistants régionaux Plein Air (ex CTR PA) et assistants départementaux Plein Air. Il semble bien qu'à Jeunesse et Sports, après 1971, la terminologie évolue vers une prise en compte plus forte de la diversité des pratiques sportives et de l'écologie (JS signera en 1973 un protocole d'accord avec le tout nouveau ministère de l'environnement). Ce sera alors la période des APPN et des APSPN... Il est cependant à noter que le «plein air», s'il n'est plus de mode à JS, reste encore d'actualité, j'en veux pour preuve les lettres PA de l'UCPA, qui y fait toujours référence, même si la signification du sigle est un peu perdue de vue, puisqu'il est devenu une marque.

Alors pourquoi et comment les différents ministères en charge de la Jeunesse et des Sports ont-ils progressivement donné un « contenu spécifique » à cette appellation « plein air », à des dispositifs d'intervention, à des diplômes, à des personnels? C'est ce que nous allons voir ensemble maintenant d'abord avec Yohan BLONDEL, jeune doctorant qui donnera un éclairage sur les origines du plein air à Jeunesse et Sports à partir de l'analyse des textes, ensuite avec les témoignages d'acteurs de terrain, Alain PECCARD qui nous parlera de l'amicale des anciens stagiaires et animateurs de la JOR (qui donnera plus tard la FFEPMM et dont la revue a été déterminante dans notre travail de préparation du séminaire), Jean MOQUEL ancien assistant départemental plein air à la DDJS des Landes (qui m'a appris le métier à ma nomination comme CTR plein air pour le PNR des Landes de Gascogne). Puis avec les interventions de Joël THOMINE et Raymond COIRAL, nous verrons la mise en place de ces pièces maîtresses pour la formation des cadres que sont les CNSPA de Vallon Pont d'Arc (07) et Chalain (39), ensuite Marcel COLMAN ancien dirigeant de la FFCK nous présentera un point de vue fédéral. Enfin Pierre PARLEBAS nous fera partager ses analyses de théoricien des activités physiques et sportives, lui qui connaît particulièrement bien le plein air pour l'avoir intensément pratiqué et observé...